

**NORME PROFESSIONNELLE**

**Estimateur ou estimatrice  
en communication graphique**

**Cette norme professionnelle a été approuvée par le ministre de l'Emploi et de la  
Solidarité sociale  
le 5 mai 2016**

La présente norme professionnelle a été élaborée par le Comité sectoriel de main-d'œuvre des communications graphiques du Québec grâce au soutien technique et financier de la Commission des partenaires du marché du travail.



Responsable du projet

Christian Gendron  
Directeur général  
Comité sectoriel de main-d'œuvre des  
communications graphiques du Québec

Gestion de projet

Frédéric Sirois  
Directeur des projets  
Comité sectoriel de main-d'œuvre des  
communications graphiques du Québec

Cindy Mathers  
Chargée de projet PAMT-RCMO  
Comité sectoriel de main-d'œuvre des  
communications graphiques du Québec

Recherche, conception et rédaction

Jean-Pierre Charest  
Consultant  
Jean-Pierre Charest, services-conseils

Conseillers à la production

Suzanne Châtelain  
Conseillère  
Direction du développement des compétences  
et de l'intervention sectorielle (DDCIS)  
Commission des partenaires du marché du  
travail (CPMT)

David Poncelet  
Conseiller  
Direction du développement des compétences  
et de l'intervention sectorielle (DDCIS)  
Commission des partenaires du marché du  
travail (CPMT)

## REMERCIEMENTS ET LISTE DES MEMBRES DES COMITÉS

Le Comité sectoriel de main-d'œuvre des communications graphiques du Québec remercie les personnes qui ont accepté de collaborer à l'une ou l'autre des étapes du processus d'élaboration de la norme professionnelle pour le métier d'estimateur ou estimatrice en communication graphique.

### Comité d'orientation

Jean-Philippe Aubé  
Enseignant, gestion de projet en  
communications graphiques  
Cégep Beauce-Appalaches

Yves Riopel  
Enseignant, gestion de projet en  
communications graphiques  
Collège Ahuntsic

Hugo Laporte  
Estimateur  
Imprimerie CCL

Marc Thériault  
Estimateur  
Transcontinental

### Développement et validation du profil de compétences

Line Audet  
Estimatrice-proprétaire  
Au Point Reprotect

André Paiement,  
Estimateur-proprétaire  
Imprimerie Maxime

Ian Bickley  
Estimateur  
Impression D'Or

Pierre Plouffe  
Estimateur  
Labelink

Émilie Chrétien  
Estimatrice  
Imprimerie Contact

Pierre Robitaille  
Estimateur-représentant  
Le Groupe Quadriscan

Alexandre Deschamps  
Estimation – Achat – Gestion de projets spéciaux  
Étiquettes Profecta inc.

Martin Séguin  
Chef estimateur  
Étiquettes Profecta inc.

Mario Dumont  
Estimateur – Logistique  
Groupe Ecco Boîtes pliantes

Émilio Truglio  
Estimateur  
Édicible

Danny Fournier  
Directeur de l'estimation  
Imprimerie Ste-Julie

Dino Vonapartis  
Estimateur  
Publi Calen-Art Ltée

Nathalie Lamarre  
Chef estimatrice  
Groupe PDI

## TABLE DES MATIÈRES

<b>REMERCIEMENTS ET LISTE DES MEMBRES DES COMITÉS.....</b>	<b>IV</b>
<b>1 DESCRIPTION DE LA SITUATION ET DU DÉVELOPPEMENT DU MÉTIER .....</b>	<b>1</b>
1.1 DÉFINITION DU MÉTIER.....	1
1.2 LA RAISON D'ÊTRE DE LA NORME PROFESSIONNELLE .....	1
1.3 LE NOMBRE ET LE PROFIL DES PERSONNES EXERÇANT LE MÉTIER .....	2
1.4 LES ENTREPRISES DU SECTEUR.....	3
1.5 LES PRINCIPALES RÉGIONS CONCERNÉES .....	4
1.6 LE TAUX DE SYNDICALISATION .....	5
1.7 LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT DU MÉTIER DANS LE SECTEUR.....	6
<b>2 PROCESSUS D'ÉLABORATION DE LA NORME PROFESSIONNELLE .....</b>	<b>8</b>
2.1 LA RÉALISATION D'UNE ANALYSE DE PROFESSION.....	8
2.2 LA CONSTITUTION DU COMITÉ D'ORIENTATION .....	9
2.3 LA PRODUCTION DU PROFIL DE COMPÉTENCES.....	9
2.4 LA VALIDATION DU PROFIL DE COMPÉTENCES .....	9
2.5 LA PRÉPARATION ET LA VALIDATION D'UN PROJET DE NORME PROFESSIONNELLE.....	9
2.6 LA CONSULTATION .....	9
2.7 LA DÉMONSTRATION DU CONSENSUS SECTORIEL SUR LA NORME PROFESSIONNELLE .....	9
<b>3 PRÉSENTATION DE LA NORME PROFESSIONNELLE .....</b>	<b>12</b>
3.1 LA DESCRIPTION DU CONTEXTE GÉNÉRAL D'EXERCICE DU MÉTIER .....	12
3.1.1 <i>Les tâches du métier</i> .....	12
3.1.2 <i>L'environnement de travail</i> .....	12
3.1.3 <i>Les conditions de travail</i> .....	13
3.1.4 <i>Le niveau de responsabilité et d'autonomie</i> .....	13
3.1.5 <i>Le cadre légal et réglementaire</i> .....	14
3.2 LISTE DES COMPÉTENCES ET REMARQUES PRÉLIMINAIRES .....	14
<i>Tableau synthèse des compétences et des éléments de compétence</i> .....	15
<b>DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES COMPÉTENCES ESSENTIELLES.....</b>	<b>17</b>

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Expérience demandée à l'embauche d'un estimateur ou d'une estimatrice dans les entreprises sondées.....	3
Tableau 2 : Nombre d'entreprises par codes SCIAN selon le nombre d'employés.....	4
Tableau 3 : Nombre d'entreprises par codes SCIAN selon la région .....	5

## **1 Description de la situation et du développement du métier**

### **1.1 Définition du métier**

La présente norme professionnelle vise le métier d'estimateur ou estimatrice en communication graphique.

Les personnes qui exercent ce métier interviennent en aval du processus de vente pour évaluer la faisabilité d'un projet à réaliser, préparer une estimation des coûts du projet, déterminer un prix de vente et produire la soumission que le représentant ou la représentante utilisera pour conclure l'entente de service.

Il est difficile de déterminer précisément le code de la Classification nationale des professions (CNP) relatif au métier d'estimateur ou estimatrice. Pour le secteur des communications graphiques, la codification est soumise à certaines contraintes sur le plan méthodologique.

D'une part, il n'est pas toujours facile d'établir une correspondance entre l'appellation des métiers et professions en communications graphiques et les codes de la CNP. D'autre part, de nombreux codes CNP regroupent plusieurs métiers et professions, ou encore, un métier est pratiqué dans des dizaines de secteurs d'activité.

En conséquence, il n'y a souvent pas d'adéquation parfaite entre un métier des communications graphiques et un code précis de la CNP. Une analyse de correspondance entre les principaux métiers et professions en communications graphiques et les codes de la CNP permet toutefois de classer le métier d'estimateur ou estimatrice principalement sous le code CNP 6411 – Représentants/représentantes des ventes et des comptes – commerce de gros (non-technique) ainsi que sous le code CNP 1473 – Commis à la production.

### **1.2 La raison d'être de la norme professionnelle**

L'estimation est une fonction stratégique dans toutes les organisations du secteur des communications graphiques. Les marges bénéficiaires des entreprises dépendent directement des compétences de ceux et celles qui déterminent une façon rentable de réaliser les projets et fixent un prix à la fois profitable et concurrentiel des biens à livrer.

L'exercice du métier d'estimateur ou estimatrice en communication graphique nécessite donc un apprentissage relativement important et la mise en œuvre de compétences diverses.

Bien que ces compétences puissent être acquises en partie en institution, le système scolaire ne produit actuellement pas suffisamment de diplômés et de diplômées pour satisfaire à la demande de l'industrie. En effet, les employeurs déplorent une pénurie d'estimateurs et d'estimatrices sur le marché de l'emploi. Ils mentionnent qu'il n'y a pas assez de titulaires du DEC en gestion de projet en communications graphiques. À titre d'exemple, *La Relance au collégial en formation technique de 2013*<sup>1</sup> indique qu'il y a eu 12 finissants et finissantes en 2011 et seulement 7 en 2013.

---

1. Québec, ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, *La Relance au collégial en formation technique / 2013*, Québec, 2014, p. 18.

Par ailleurs, la maîtrise complète du métier s'acquiert plutôt sur le terrain, avec les logiciels d'estimation utilisés par les entreprises, et dans la réalité d'affaires et de production de celles-ci.

Les entreprises du secteur peuvent donc difficilement compter sur une main-d'œuvre qualifiée sans l'aide d'un entraînement à la tâche interne sophistiqué et complexe. De plus, ces entreprises sont souvent petites et peu organisées, de telle sorte que l'entraînement à la tâche est la plupart du temps improvisé et non structuré. Les besoins de formation sont élevés et les moyens de formation sont limités.

Au fil des années, de multiples représentations ont été faites par les entreprises du secteur pour obtenir un programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) pour la fonction d'estimation, à l'instar des autres métiers des communications graphiques. De nombreuses demandes ont ainsi été formulées auprès du CSMO des communications graphiques afin que celui-ci développe un PAMT pour les personnes inexpérimentées, de même que des outils de reconnaissance des compétences pour les personnes qui exercent déjà le métier.

À la suite de ces demandes, le CSMO a réalisé, en 2011, une analyse de pertinence. Celle-ci a démontré qu'une grande majorité des employeurs du secteur (85 %) souhaitait le développement d'un PAMT pour le métier d'estimateur ou estimatrice.

L'établissement de la norme professionnelle permettra donc de réunir les conditions nécessaires au développement du PAMT et des outils de reconnaissance des compétences des personnes déjà en emploi.

### **1.3 Le nombre et le profil des personnes exerçant le métier**

Le métier d'estimateur ou estimatrice en communication graphique étant classé, selon la Classification nationale des professions, dans des catégories génériques de métiers (CNP 6411 et 1473), il est amalgamé à de nombreux métiers similaires n'ayant pas de lien direct avec lui.

Par conséquent, toutes les statistiques gouvernementales relatives aux différents métiers classés dans ces catégories sont fusionnées. Il est donc difficile d'obtenir des données officielles qui permettraient de préciser le nombre d'estimateurs ou d'estimatrices en emploi au Québec et d'établir leur profil.

Le diagnostic sectoriel de 2013 a cependant permis d'estimer à 1 312 le nombre total de personnes en emploi exerçant le métier d'estimateur ou estimatrice en communication graphique. De ce nombre, 932 personnes (71 %) appartiennent au sous-secteur Impression et activités connexes de soutien (SCIAN 3231), 144 personnes (11 %) appartiennent à la classe industrielle des Services de design graphique (SCIAN 54143) et 236 personnes (18 %) travaillent dans les autres sous-secteurs de l'industrie (SCIAN 3222, 5111 et 56143)<sup>1</sup>.

Toujours selon le diagnostic sectoriel de 2013, près du tiers (30 %) des entreprises qui emploient au moins un estimateur ou une estimatrice n'exigent pas de diplôme pour ce poste. Par ailleurs, le diplôme d'études secondaires (DES) est celui qui est le plus souvent exigé (20 %) lors de l'embauche d'un estimateur ou d'une estimatrice.

---

1. Le SCIAN 3222 – Fabrication de produits en papier transformé exclut le groupe 32223 – Fabrication d'articles de papeterie et le groupe 32229 – Fabrication d'autres produits en papier transformé; le SCIAN 5111 – Éditeurs de journaux, de périodiques, de livres et de répertoires exclut le groupe 51113 – Éditeurs de livres.

Une enquête réalisée en 2008 auprès de 350 entreprises (tableau 1) montre que 57 % d'entre elles demandent aux candidats ou aux candidates au moins trois ans d'expérience pour occuper un poste d'estimateur ou estimatrice; 79 % des entreprises exigent une année ou plus d'expérience.

**Tableau 1 : Expérience demandée à l'embauche d'un estimateur ou d'une estimatrice dans les entreprises sondées**

<b>Expérience demandée</b>	<b>Pourcentage des entreprises (n = 138)</b>
Aucune	18 %
1 ou 2 ans	22 %
3 ans ou plus	57 %
Ne sait pas	4 %

Source : Enquête 2008 de DBSF-DAA, Stratégies auprès de 350 entreprises des communications graphiques.

Le recrutement d'un estimateur ou d'une estimatrice sans expérience ou sans connaissances techniques est possible lorsqu'une personne d'expérience est déjà présente dans l'équipe.

Dans tous les sous-secteurs des communications graphiques, les employés et employées ont en très grande majorité un statut d'emploi à temps plein. Selon l'étude de pertinence de 2011, les sous-secteurs manufacturiers (SCIAN 3222 et 3231) se distinguent particulièrement, avec 97 % et 92 % de personnel à temps plein, des taux nettement supérieurs à la moyenne québécoise (81 %). Les employés et employées à temps partiel sont légèrement plus nombreux dans les sous-secteurs de l'édition (16 %) et des services spécialisés de design (14 %), mais de façon moins importante que la moyenne québécoise de 19 %.

Selon le diagnostic sectoriel de 2013, la majorité des employés et employées du secteur (56 %) sont âgés de 35 à 55 ans, tous sous-secteurs confondus. Il ne semble pas y avoir de différences importantes entre les sous-secteurs. Environ le quart des employés et employées du secteur ont moins de 35 ans, et 17 % ont plus de 55 ans. Il n'existe pas de données concernant spécifiquement le sexe du personnel d'estimation.

#### **1.4 Les entreprises du secteur**

L'estimateur ou l'estimatrice en communication graphique exerce son métier dans des entreprises du domaine des communications graphiques, principalement dans des imprimeries (lithographie à feuilles ou rotative, flexographie, sérigraphie et impression numérique), mais aussi dans des ateliers de préimpression, de procédés complémentaires ou de finition et reliure, ainsi que chez des fabricants d'emballage et des services de reprographie.

Toutes ces entreprises font partie des sous-secteurs suivants :

- Impression et activités connexes de soutien (SCIAN 3231).
- Services de design graphique (SCIAN 54143).
- Fabrication de produits en papier transformé (SCIAN 3222, sauf les groupes 32223 et 32229).
- Éditeurs de journaux, de périodiques, de livres et de répertoires (SCIAN 5111, sauf le groupe 51113).

- Centres de service aux entreprises (SCIAN 56143).

Le diagnostic sectoriel de 2013 estime à 2 241 le nombre d'entreprises des communications graphiques de toutes tailles en 2013 (tableau 2). Certaines de ces entreprises répartissent leurs activités dans plus d'un établissement, ce qui donne un total de 2 463 établissements.

Près de la moitié (49 %) des entreprises du secteur des communications graphiques sont classées sous le code SCIAN 3231 (Impression et activités connexes de soutien). De plus, près de la moitié (49 %) des entreprises du secteur comptent de 1 à 4 employés.

**Tableau 2 : Nombre d'entreprises par codes SCIAN selon le nombre d'employés**

Taille	Impression et activités connexes de soutien (SCIAN 3231)		Services de design graphique (SCIAN 54143)		Autres sous-secteurs (SCIAN 3222 <sup>1</sup> , 5111 <sup>2</sup> et 56143)		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Employés								
1 à 4	477	43 %	404	73 %	228	39 %	1 109	49 %
5 à 19	421	38 %	136	25 %	231	39 %	788	35 %
20 à 49	121	11 %	12	2 %	69	12 %	202	9 %
50 à 99	44	4 %	3	1 %	19	3 %	66	3 %
100 à 499	26	2 %	0	0 %	27	5 %	53	2 %
500 et plus	9	1 %	0	0 %	14	2 %	23	1 %
<b>Total entreprises</b>	<b>1 098</b>	<b>100 %</b>	<b>555</b>	<b>100 %</b>	<b>588</b>	<b>100 %</b>	<b>2 241</b>	<b>100 %</b>
% du SCIAN	49 %		25 %		26 %		100 %	
<b>Total établissements</b>	<b>1 133</b>	<b>46 %</b>	<b>557</b>	<b>23 %</b>	<b>773</b>	<b>31 %</b>	<b>2 463</b>	

Extrait du Diagnostic sectoriel 2013. Source des données : Institut de la Statistique du Québec, décembre 2010.

Traitement des données : Direction du développement des compétences et de l'intervention sectorielle, Commission des partenaires du marché du travail, Québec.

Note 1 : le SCIAN 3222 exclut le 32223 et le 32229.

Note 2 : le SCIAN 5111 exclut le 51113.

### 1.5 Les principales régions concernées

Les établissements de l'industrie des communications graphiques se répartissent dans la majorité des régions administratives du Québec (tableau 3), mais sont principalement concentrés à Montréal (37 %), en Montérégie (16 %) et dans la Capitale-Nationale (10 %). Les autres régions comptent chacune moins de 10 % des entreprises du secteur. Seule la Côte-Nord compte moins de 1 % des entreprises du secteur.



**Tableau 3 : Nombre d'entreprises par codes SCIAN selon la région**

RÉGIONS	Impression et activités connexes de soutien (SCIAN 3231)		Services de design graphique (SCIAN 54143)		Autres sous-secteurs (SCIAN 3222 <sup>1</sup> , 5111 <sup>2</sup> et 56143)		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Montréal	374	34 %	235	42 %	215	37 %	824	37 %
Montérégie	185	17 %	83	15 %	96	16 %	364	16 %
Capitale-Nationale	114	10 %	53	10 %	55	9 %	222	10 %
Laval	76	7 %	25	5 %	30	5 %	131	6 %
Laurentides	60	5 %	31	6 %	28	5 %	119	5 %
Chaudière-Appalaches	55	5 %	23	4 %	31	5 %	109	5 %
Lanaudière	48	4 %	26	5 %	22	4 %	96	4 %
Centre-du-Québec	34	3 %	8	1 %	14	2 %	56	3 %
Estrie	30	3 %	9	2 %	17	3 %	56	3 %
Outaouais	26	2 %	20	4 %	12	2 %	58	3 %
Mauricie	24	2 %	14	3 %	21	4 %	59	3 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	24	2 %	9	2 %	9	2 %	42	2 %
Bas-Saint-Laurent	19	2 %	7	1 %	15	3 %	41	2 %
Abitibi-Témiscamingue	14	1 %	6	1 %	8	1 %	28	1 %
Côte-Nord	7	1 %	1	0 %	9	2 %	17	1 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	7	1 %	4	1 %	5	1 %	16	1 %
Nord-du-Québec	1	0 %	1	0 %	0	0 %	2	0 %
<b>Total</b>	<b>1 098</b>	<b>100 %</b>	<b>555</b>	<b>100 %</b>	<b>587</b>	<b>100 %</b>	<b>2 240</b>	<b>100 %</b>

Extrait du Diagnostic sectoriel 2013. Source des données : Institut de la Statistique du Québec, décembre 2010.

Traitement des données : Direction du développement des compétences et de l'intervention sectorielle, Commission des partenaires du marché du travail, Québec.

Note 1 : le SCIAN 3222 exclut le 32223 et le 32229.

Note 2 : le SCIAN 5111 exclut le 51113.

## 1.6 Le taux de syndicalisation

Les syndicats sont surtout présents dans la grande entreprise et, parfois, dans la moyenne. Ils sont quasi absents des entreprises de moins de 5 employés, alors qu'ils sont présents dans 15 % des entreprises de 5 à 19 employés, dans 68 % des entreprises de 50 à 99 employés, et dans 80 % des entreprises de 100 employés et plus.

Les syndicats du secteur sont affiliés majoritairement à deux centrales syndicales : la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) et la Confédération des syndicats nationaux (CSN). Ils sont surtout présents dans le sous-secteur du papier transformé (SCIAN 3222, 80 %),

qui compte le plus grand nombre de grandes entreprises. Ils sont absents des sous-secteurs des services de design graphique et des services aux entreprises (SCIAN 54143 et 56143).

Les estimateurs et estimatrices en communication graphique seraient syndiqués dans la même proportion que les autres employés et employées du secteur. Par conséquent, le taux de syndicalisation ne serait pas très élevé.

### **1.7 Les perspectives de développement du métier dans le secteur**

Le métier d'estimateur ou estimatrice en communication graphique subit actuellement et continuera de subir, dans les années à venir, différents changements.

L'ouverture sur de nouveaux marchés géographiques internationaux obligera les estimateurs et estimatrices :

- à s'adapter à la culture commerciale et à la langue de la clientèle pour la préparation des soumissions et la gestion de la relation avec la clientèle;
- à calculer des estimations plus complexes pour inclure des coûts de transport, des frais de douane, des taxes internationales et la conversion des devises;
- à user de beaucoup de créativité pour préparer des soumissions compétitives et rentables, et ce, pour faire face à une concurrence toujours plus vive.

L'engouement toujours plus grand de la clientèle pour la protection de l'environnement oblige les estimateurs et estimatrices à préparer leurs soumissions en offrant de nouvelles options comme des papiers recyclés, des papiers certifiés FSC, des encres végétales, etc.

En raison de l'augmentation constante de l'efficacité des équipements et de la réduction des temps de production, la clientèle exige des échéances de production toujours plus courtes, tant pour la préparation de la soumission que pour la livraison du produit. La durée normale d'un projet, débutant par la demande exprimée et se terminant par la livraison, était autrefois de huit à dix jours en moyenne, alors qu'elle est maintenant de trois à cinq jours. Dans certains cas, un projet peut même être complètement traité et livré en une seule journée.

La quantité des tirages tend à diminuer, mais le nombre de tirages tend à augmenter. Autrement dit, les lots produits sont de plus en plus petits en raison des possibilités qu'offre le procédé numérique et de l'implantation du « juste-à-temps » dans les façons de faire de la clientèle, mais aussi parce que les publics pour lesquels les imprimés sont produits tendent à être définis et circonscrits avec plus de précision par les services de marketing. Les spécialistes du métier s'accordent donc pour dire que les projets à estimer sont moins volumineux, mais qu'il y en a généralement plus.

Les projets en communication graphique se limitent de moins en moins à l'imprimé, car l'ère est à la convergence des médias et à la complexification des produits. Par exemple, un imprimé peut comporter moins de pages, mais il peut être accompagné d'un disque de données et d'un lien vers un site Web. Ou encore, le produit peut être personnalisé selon le destinataire. Les estimateurs et estimatrices en communication graphique ont donc deux choix : se spécialiser dans leur créneau et leurs compétences traditionnelles, ou développer leur polyvalence pour être en mesure d'estimer les projets présentant ces nouvelles complexités.

En raison de l'Internet, des messageries électroniques, des médias sociaux et du procédé numérique, le secteur des communications graphiques est lui-même en mutation et en restructuration, ce qui a un effet direct sur le métier d'estimateur ou estimatrice. Par exemple,

certaines entreprises traditionnelles doivent faire des efforts pour s'adapter à la nouvelle réalité du marché, à défaut de quoi elles doivent fusionner, rationaliser leurs effectifs, ou même fermer. Or, quelle que soit la stratégie de l'entreprise, une constante semble se dégager : le nombre de postes est réduit, les tâches des personnes qui partent sont redistribuées, la charge de travail augmente et la productivité de l'estimateur ou de l'estimatrice est poussée jusqu'à ses limites.

Finalement, il convient de préciser que les logiciels d'estimation sont en continuelle amélioration, mais qu'aucune révolution significative n'est prévue à cet égard.

## **2 Processus d'élaboration de la norme professionnelle**

La norme professionnelle est un document qui a une valeur de standard pour les entreprises d'un secteur, pour Emploi-Québec et pour la Commission des partenaires du marché du travail.

Elle comprend, en plus d'un portrait de la situation et du contexte général d'exercice du métier, une description des compétences essentielles à l'exercice du métier, et sert de référence pour structurer l'apprentissage, reconnaître les compétences et délivrer la certification professionnelle.

Le processus d'élaboration de la norme professionnelle liée au métier d'estimateur ou estimatrice en communication graphique a comporté six phases :

1. La réalisation d'une analyse de profession.
2. La constitution du comité d'orientation.
3. La production d'un profil de compétences.
4. La validation du profil de compétences.
5. La préparation et la validation d'un projet de norme professionnelle.
6. La démonstration du consensus sectoriel sur la norme professionnelle.

### **2.1 La réalisation d'une analyse de profession**

Une analyse de profession a été réalisée auprès de techniciens et techniciennes en gestion d'imprimerie. Cette appellation est celle du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) et regroupe, aux fins de l'enseignement, les deux métiers suivants : l'estimation de projets en communication graphique et la gestion de projet en communication graphique.

L'analyse de profession comportait les étapes suivantes :

- a) Visite sur le terrain de quatre établissements ainsi qu'une entrevue téléphonique pour comprendre le quotidien des spécialistes du métier.
- b) Réalisation d'un atelier d'analyse de profession de deux journées non consécutives (le 7 juin et le 13 juin 2011) réunissant 15 techniciens et techniciennes en gestion d'imprimerie, certains spécialisés en estimation, d'autres en gestion de projet, ainsi que des cadres exerçant également ces métiers dans leur établissement. Ces personnes devaient :
  - valider une proposition de définition du métier;
  - répondre à des questions sur le contexte général d'exercice de leur métier;
  - établir un tableau des tâches, opérations et sous-opérations;
  - préciser les conditions et exigences de réalisation de chaque tâche;
  - répondre à un questionnaire quantitatif sur les tâches du métier;
  - décrire les connaissances et habiletés socioaffectives nécessaires à l'accomplissement de leur travail.

L'atelier d'analyse de profession a permis de :

- définir le métier de technicien ou technicienne en gestion d'imprimerie, incluant le volet estimation;
- valider et bonifier la proposition du tableau des tâches et des opérations ainsi que la liste des conditions et exigences de réalisation de chaque tâche;
- décrire le contexte organisationnel;

- préciser les connaissances, les habiletés et les attitudes nécessaires à l'accomplissement du travail.
- c) Rédaction du rapport d'analyse.
- d) Validation du rapport issu de l'analyse de profession par les personnes ayant participé à l'atelier. Les personnes ayant répondu favorablement à cette demande ont approuvé le rapport moyennant quelques modifications mineures.

## **2.2 La constitution du comité d'orientation**

Un comité d'orientation, constitué de gens de l'industrie, a été créé pour guider la conduite des travaux, proposer des personnes-ressources à consulter et valider les documents produits, dont le profil de compétences, le projet de norme professionnelle et le rapport du large consensus.

## **2.3 La production du profil de compétences**

La troisième phase du processus consistait à établir le profil des compétences nécessaires à l'exercice du métier. Les travaux ont été menés avec un souci constant de répondre aux exigences méthodologiques du *Cadre de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (CDRCMO)*.

Une première ébauche de profil de compétences a été dégagée à partir des renseignements contenus dans le rapport d'analyse de profession. Cette version de travail a été soumise en rencontre individuelle à quatre spécialistes du métier.

De multiples suggestions visant à bonifier le profil de départ ont été intégrées au document au fur et à mesure des rencontres.

## **2.4 La validation du profil de compétences**

Des spécialistes du métier ont été consultés lors de rencontres individuelles et de groupe afin de mettre à l'épreuve le profil de compétences. Ces personnes ont analysé et revu chaque composante du profil, c'est-à-dire le contexte de réalisation, les éléments de compétence et les critères de performance. À partir des discussions et des débats tenus lors de ces rencontres, des ajustements ont été apportés au profil.

Le profil de compétences résultant de ces travaux a été revu et approuvé par le comité d'orientation.

## **2.5 La préparation et la validation d'un projet de norme professionnelle**

Un projet de norme professionnelle a été rédigé à partir des résultats des travaux effectués, incluant le profil de compétences.

## **2.6 La consultation**

L'objectif du rapport est de démontrer que la norme professionnelle relative au métier d'estimateur ou estimatrice en communication graphique a obtenu un consensus sectoriel, et donc que les entreprises du secteur des communications graphiques adhèrent largement au contenu de celle-ci.

Deux étapes ont mené à l'obtention du consensus sectoriel. La première étape consistait à réaliser un sondage auquel ont participé 100 répondants et répondantes provenant de 79 entreprises du secteur. L'objectif du sondage était de valider que les compétences décrites dans la norme étaient considérées comme essentielles par les entreprises du secteur. Voici les résultats obtenus :

Résultats obtenus			
	Répondants	Oui	Non
Compétence 1 : Analyser une demande de soumission	100	100 %	0 %
Compétence 2 : Formuler les spécifications techniques d'un projet	100	100 %	0 %
Compétence 3 : Produire un devis estimatif et une soumission	100	98 %	2 %
Compétence 4 : Améliorer les pratiques d'estimation de l'établissement	100	89 %	11 %

La seconde étape consistait à consulter les entreprises du secteur afin de procéder à la validation de chaque élément composant la norme professionnelle. Les entreprises ont été sollicitées par téléphone et, lorsqu'elles déclaraient employer un estimateur ou une estimatrice en communication graphique, la norme professionnelle et un questionnaire de validation leur étaient envoyés par courriel. Les répondants et répondantes devaient lire le document décrivant la norme et le valider. Ils devaient tout particulièrement se prononcer sur les quatre éléments suivants :

- 1) l'énoncé de chaque compétence;
- 2) le contexte de réalisation;
- 3) les éléments de compétence;
- 4) les critères de performance.

L'estimation en communication graphique est au cœur des opérations des entreprises du secteur. Les personnes qui occupent cette fonction stratégique sont quotidiennement sollicitées par un flot continu de dossiers à traiter et, de ce fait, ont très peu de temps à consacrer à des tâches autres que l'estimation. Malgré cette contrainte, un nombre considérable d'entreprises ont validé la norme.

Au total, 46 entreprises ont contribué à cette étape de validation de la norme. Cet échantillon est représentatif du secteur, pour les raisons suivantes :

- Toutes les tailles d'entreprise sont représentées dans l'échantillon. Les 46 entreprises sont réparties de la façon suivante : 24 % comptent moins de 20 employés, 43 % comptent de 20 à 49 employés, 13 % ont de 50 à 99 employés, et le reste, soit 20 %, sont des entreprises de plus de 100 personnes.
- L'ensemble des sous-secteurs de l'industrie, soit l'impression offset à feuilles, l'impression offset rotative, la sérigraphie, la flexographie, l'impression numérique, la finition-reliure et les procédés complémentaires, est représenté dans cet échantillon.

- Neuf des dix-sept régions administratives du Québec sont représentées dans l'échantillon. Ces neuf régions regroupent près de 85 % des entreprises de l'industrie. De plus, la répartition de l'échantillon est relativement proportionnelle à la répartition régionale des entreprises de l'industrie.
- Sept entreprises de l'échantillon sont syndiquées, ce qui représente 15 % des entreprises consultées. Par comparaison, le taux de syndicalisation dans l'industrie est de 9 %.
- Les 46 entreprises représentent plus de 3 000 emplois du secteur des communications graphiques au Québec.
- Certaines personnes ayant participé à la validation de la norme travaillent pour des entreprises qui comptent plusieurs unités d'affaires. C'est donc dire qu'elles représentent l'opinion de plusieurs estimateurs et estimatrices du secteur.
- Certaines personnes ayant participé au processus de validation ont travaillé comme estimateur ou estimatrice pour différentes entreprises dont les méthodes d'estimation peuvent varier.
- Les personnes qui ont validé la norme pour le compte des 46 entreprises consultées cumulent ensemble de très nombreuses années d'expérience à titre d'estimateur ou estimatrice en communication graphique.

## **2.7 La démonstration du consensus sectoriel sur la norme professionnelle**

Les personnes consultées ont unanimement répondu que « la norme représente bien le métier d'estimateur ou estimatrice en communication graphique » et qu'elle devrait constituer la base de la certification des personnes qui exercent le métier.

Au total, 125 entreprises du secteur ont contribué à la validation de la norme. Par conséquent, les résultats de la consultation permettent de conclure que la norme professionnelle liée au métier d'estimateur ou estimatrice en communication graphique fait l'objet d'un consensus important au sein du secteur. L'information que ce document contient relativement à la description du contexte d'exercice du métier et à la description de chaque compétence correspond à la réalité du métier ainsi qu'aux attentes et aux exigences de l'industrie.

### **3 Présentation de la norme professionnelle**

#### **3.1 La description du contexte général d'exercice du métier**

##### **3.1.1 Les tâches du métier**

L'estimateur ou l'estimatrice en communication graphique évalue la faisabilité des projets à réaliser, prépare une estimation des coûts du projet, détermine un prix de vente, et produit la soumission que le représentant ou la représentante utilisera pour conclure l'entente de service. Il ou elle peut également suggérer des variantes au projet initial dans le but de satisfaire davantage les besoins de la clientèle et ainsi faciliter la vente. Dans certains cas, l'estimateur ou l'estimatrice donne au représentant ou à la représentante du soutien technique et des conseils généraux relativement à la chaîne graphique. Il lui est également possible de participer activement à la conclusion de la vente en offrant à la clientèle des conseils à titre d'expert ou experte de la chaîne graphique. Enfin, l'estimateur ou l'estimatrice participe avec les gestionnaires de l'entreprise à l'analyse des résultats et à la révision des paramètres d'estimation.

En ce qui a trait aux résultats de son travail, l'estimateur ou l'estimatrice produit essentiellement des schémas d'imposition (c'est-à-dire une représentation de l'ordonnancement ou de la disposition des pages d'un document à imprimer, de sorte que celles-ci suivent l'ordre logique une fois imprimées ou pliées dans leur format définitif), des estimations de coûts et des soumissions avec prix.

L'estimateur ou l'estimatrice demande de l'information et coordonne ses activités avec les représentants et représentantes, le chargé ou la chargée de projet, l'ensemble du personnel de production (responsable de la production, technicien ou technicienne en ordonnancement, graphiste, infographiste, opérateur ou opératrice au prépresse, pressier ou pressière, opérateur ou opératrice à la finition), les acheteurs ou acheteuses, le département de la qualité, les opérateurs ou opératrices à l'expédition et les gestionnaires de l'entreprise. À l'externe, l'estimateur ou l'estimatrice doit transiger avec les fournisseurs et les sous-traitants et peut interagir directement avec la clientèle.

En ce qui concerne la production, le rôle de l'estimateur ou de l'estimatrice se limite généralement à spécifier les ressources qui devront être utilisées pour réaliser le projet (matières premières, consommables et équipement). C'est au chargé ou à la chargée de projet de gérer la réalisation des projets.

Par ses choix et ses conseils techniques, l'estimateur ou l'estimatrice contribue en amont du processus à la qualité de la production. Cependant, le contrôle de la qualité en aval n'est pas sous sa responsabilité. À l'occasion, il ou elle peut collaborer avec les autres membres de l'équipe à trouver des moyens pour améliorer la qualité.

##### **3.1.2 L'environnement de travail**

L'estimateur ou l'estimatrice en communication graphique exerce son métier dans un bureau fermé ou partagé à plusieurs, généralement climatisé, relativement peu bruyant, mais sujet à plusieurs interruptions. Il ou elle demeure généralement à son poste de travail toute la journée pour traiter les demandes de soumission au fur et à mesure qu'elles arrivent. La nature de son travail, qui consiste à produire des soumissions dont l'incidence peut être critique sur la rentabilité de l'entreprise, exige beaucoup de concentration et, de ce fait, tolère difficilement les interruptions.



Le principal équipement de travail est l'ordinateur et un logiciel spécialisé pour la préparation des estimations et des soumissions. Certaines entreprises fonctionnent sans logiciel d'estimation, mais elles sont l'exception. Le matériel bureautique courant est également utilisé.

### **3.1.3 Les conditions de travail**

En général, les estimateurs ou estimatrices en communication graphique ont des horaires de travail typiques, de façon à être en service durant les heures de travail de la clientèle : sept à huit heures par jour, durant le quart de jour, cinq jours par semaine. C'est la raison pour laquelle il y a peu de possibilités d'adopter un horaire flexible.

Les périodes de travail sont stables. Elles ne varient pas ou varient très peu malgré des facteurs externes comme les variations de l'économie, les saisons, la demande de la clientèle ou la température.

De la même manière, les congés et les vacances sont les mêmes que ceux accordés aux autres travailleurs et travailleuses du secteur.

Il n'y a pas de poste d'entrée préalable pour accéder au métier. Les personnes embauchées peuvent commencer comme estimateur ou estimatrice débutant (junior). Une formation en cours d'emploi est systématiquement offerte à toute personne qui débute dans le métier. La période d'essai est généralement de trois mois. La période de formation débutant à l'embauche s'étend généralement sur une année, mais l'apprenti ou l'apprentie doit être en mesure d'offrir des performances satisfaisantes après ces trois mois d'essai. Il faut donc un an pour accéder à la maîtrise pleine et entière du métier, parfois plus si la personne n'a pas de diplôme ou d'expérience en communication graphique ou en technique de gestion d'imprimerie.

La progression de carrière verticale vers un poste-cadre (chef, directeur ou directrice) est possible.

### **3.1.4 Le niveau de responsabilité et d'autonomie**

L'estimateur ou l'estimatrice en communication graphique travaille la plupart du temps individuellement et de façon autonome, tout en étant encadré par le superviseur ou superviseuse, ou par le ou la propriétaire de l'établissement. Une grande marge de manœuvre lui est laissée en ce qui concerne la réalisation des opérations d'estimation. L'estimateur ou l'estimatrice est directement responsable de la planification et de l'organisation de son travail, et est imputable du respect de ses propres délais. Cependant, puisque ses décisions peuvent avoir un effet direct sur la rentabilité de l'entreprise, notamment lorsque le niveau de risque dépasse un certain seuil plus ou moins défini (ex. : contrat dépassant tel prix, délai plus court que tel nombre de jours, etc.), il ou elle doit se référer à l'occasion aux personnes appropriées, telles que le représentant ou la représentante, le directeur ou la directrice de production, ou encore le ou la gestionnaire habilité à prendre les décisions.

Dans le flux opérationnel (*workflow*), le travail de l'estimateur ou de l'estimatrice se situe au tout début, lorsque le représentant ou la représentante remet une demande de soumission à traiter. Son travail est généralement préalable à la signature des contrats, à moins qu'il ne s'agisse de réévaluer un prix à la suite de changements de dernière minute dans la production.

L'organisation même du travail peut varier d'un établissement à l'autre. Par exemple, dans certaines entreprises, plusieurs représentants ou représentantes peuvent être appariés à un même estimateur ou à une même estimatrice, alors que dans d'autres les représentants ou représentantes leur fournissent du travail selon leur disponibilité du moment. Dans d'autres établissements encore, l'organisation du travail repose plutôt sur le type de projet, ou sur la complexité de celui-ci.

### **3.1.5 Le cadre légal et réglementaire**

L'exercice du métier d'estimateur ou estimatrice en communication graphique n'est régi, encadré ou influencé par aucune loi particulière, outre les lois et règlements usuels qui régissent le commerce (publicité, protection du consommateur, douanes, libre échange, taxes, etc.).

## **3.2 Liste des compétences et remarques préliminaires**

### **Les compétences essentielles**

Les experts et expertes du métier considèrent que les compétences suivantes sont essentielles à l'exercice du métier d'estimateur ou estimatrice en communication graphique :

1. Analyser une demande de soumission.
2. Formuler les spécifications techniques d'un projet à estimer.
3. Produire un devis estimatif et une soumission.
4. Améliorer les pratiques d'estimation de l'établissement.

Selon les spécialistes du métier, il faut un an à une personne sans expérience pour acquérir ces compétences essentielles au plein exercice du métier. Cette durée peut toutefois varier en fonction des acquis de la personne, de la formation qu'elle a suivie et des diplômes qu'elle a obtenus. Par exemple, six mois d'apprentissage pourraient suffire à une personne ayant de l'expérience au sein de la chaîne graphique ou un DEC (diplôme d'études collégiales) en gestion de projet en communications graphiques ou en technologie de l'impression.

Ces quatre compétences distinctes et qualifiantes reflètent une progression professionnelle souple et intègrent les connaissances théoriques, les savoir-faire et les savoir-être nécessaires à l'exercice du métier.

Les sections qui suivent décrivent de façon détaillée chacune de ces compétences. Mais d'abord, le tableau ci-dessous présente une synthèse de l'ensemble des compétences et des éléments de compétence qui leur sont associés.

**Tableau synthèse des compétences et des éléments de compétence**  
**Estimateur ou estimatrice en communication graphique – Code CNP : 6411**

<b>Compétence</b>	<b>Éléments de compétence</b>					
1. Analyser une demande de soumission	1.1 Vérifier les informations d'une demande de soumission	1.2 Interpréter le travail à réaliser	1.3 Déterminer la faisabilité d'un projet	1.4 Organiser son travail d'estimation		
2. Formuler les spécifications techniques d'un projet	2.1 Valider le choix des supports d'impression, des consommables et des matériaux de finition	2.2 Déterminer les procédés et l'équipement à utiliser	2.3 Déterminer la séquence des opérations	2.4 Évaluer la compatibilité réciproque des intrants et de l'équipement	2.5 Proposer des variantes d'optimisation à un projet	2.6 Valider les spécifications techniques d'un projet
3. Produire un devis estimatif et une soumission	3.1 Élaborer un schéma d'imposition	3.2 Rédiger des appels d'offres pour les fournisseurs et les sous-traitants	3.3 Sélectionner des fournisseurs et des sous-traitants	3.4 Préparer un devis estimatif	3.5 Valider le prix d'un devis	3.6 Préparer une soumission
4. Améliorer les pratiques d'estimation de l'établissement	4.1 Mettre à jour son expertise de la chaîne graphique	4.2 Interpréter les coûts de revient de travaux produits	4.3 Valider la qualité et la fiabilité des sous-traitants et des fournisseurs	4.4 Recommander des améliorations à apporter aux soumissions		

**Description détaillée des  
compétences essentielles**

<b>MÉTIER : Estimateur ou estimatrice en communication graphique</b>		<b>Code CNP : 6411</b>
<b>Compétence 1 – Analyser une demande de soumission</b>		
<p><b>Contexte de réalisation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ À partir : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ D'une demande de soumission décrivant les caractéristiques du projet et comprenant le matériel à reproduire.</li> <li>○ De consignes verbales ou écrites.</li> <li>○ D'un devis estimatif et d'un dossier de production antérieur.</li> </ul> </li> <li>▪ À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ D'un logiciel ou d'un outil d'estimation.</li> <li>○ De logiciels courants de bureautique.</li> <li>○ De systèmes de transmission et d'archivage de fichiers.</li> </ul> </li> <li>▪ Selon : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les matières premières et les procédés utilisés par l'ensemble de la chaîne graphique de l'établissement.</li> <li>○ Les capacités et les limites de l'équipement de l'établissement, ainsi que celles des sous-traitants.</li> <li>○ Les ressources humaines disponibles de l'établissement.</li> <li>○ Le volume de travail au moment de la période prévue de production.</li> <li>○ La complexité du projet et des quantités à produire.</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Critères généraux de performance</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Questionnement pertinent adressé aux personnes concernées.</li> <li>▪ Respect : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Des objectifs de productivité et de rentabilité de l'établissement.</li> <li>○ Des politiques, des procédures et des normes de l'établissement.</li> </ul> </li> </ul>		
<b>Éléments de compétence</b>	<b>Critères particuliers de performance</b>	
<b>1.1 Vérifier les informations d'une demande de soumission</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Examen adéquat de l'ensemble des éléments du dossier.</li> <li>▪ Appréciation juste de la conformité, de la cohérence et de l'exhaustivité des informations de la demande</li> <li>▪ Description adéquate des ajustements à apporter à la demande de soumission.</li> </ul>	

<b>1.2 Interpréter le travail à réaliser</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Interprétation adéquate des données techniques et des directives de la demande.</li> <li>▪ Identification juste de l'ensemble des composantes du produit.</li> <li>▪ Reconnaissance exacte des résultats à produire aux différentes étapes de la chaîne graphique.</li> <li>▪ Description précise du processus de production.</li> <li>▪ Prédiction correcte des problématiques de production.</li> </ul>
<b>1.3 Déterminer la faisabilité d'un projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Appréciation juste de la faisabilité globale du projet.</li> <li>▪ Interprétation correcte des capacités techniques de réalisation du projet.</li> <li>▪ Choix approprié des éléments du projet à sous-traiter.</li> <li>▪ Détermination correcte de la capacité à respecter les délais.</li> <li>▪ Recommandation pertinente de modifier ou de refuser le projet d'origine.</li> </ul>
<b>1.4 Organiser son travail d'estimation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ordonnancement approprié de la séquence de traitement des demandes.</li> <li>▪ Planification adéquate des échéances pour produire les soumissions.</li> <li>▪ Gestion efficace de son travail et de son temps.</li> </ul>

<b>MÉTIER : Estimateur ou estimatrice en communication graphique</b>		<b>Code CNP : 6411</b>
<b>Compétence 2 – Formuler les spécifications techniques d'un projet</b>		
<p><b>Contexte de réalisation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ À partir : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ D'une demande de soumission décrivant les caractéristiques du projet et comprenant le matériel à reproduire.</li> <li>○ De consignes verbales ou écrites.</li> <li>○ D'un devis estimatif et d'un dossier de production antérieur.</li> </ul> </li> <li>▪ À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ D'un logiciel ou d'un outil d'estimation.</li> <li>○ De logiciels courants de bureautique.</li> <li>○ De systèmes de transmission et d'archivage de fichiers.</li> <li>○ De fiches techniques et de la documentation nécessaire sur les équipements.</li> </ul> </li> <li>▪ Selon : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les matières premières et les procédés utilisés par l'ensemble de la chaîne graphique de l'établissement.</li> <li>○ Les capacités et les limites de l'équipement de l'établissement, ainsi que celles des sous-traitants.</li> <li>○ Les ressources humaines disponibles de l'établissement.</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Critères généraux de performance</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Questionnement pertinent adressé aux personnes concernées.</li> <li>▪ Respect : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Des objectifs de productivité et de rentabilité de l'établissement.</li> <li>○ Des politiques, des procédures et des normes de l'établissement.</li> </ul> </li> </ul>		
<b>Éléments de compétence</b>		<b>Critères particuliers de performance</b>
<b>2.1 Valider le choix des supports d'impression, des consommables et des matériaux de finition</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Vérification appropriée de la conformité des choix proposés.</li> <li>▪ Justification pertinente des choix.</li> <li>▪ Proposition de solutions de remplacement réalistes et économiques.</li> </ul>

<b>2.2 Déterminer les procédés et l'équipement à utiliser</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Adéquation des procédés de production retenus : <ul style="list-style-type: none"> <li>– Procédés d'impression.</li> <li>– Procédés de finition.</li> </ul> </li> <li>▪ Choix judicieux de l'équipement pour chaque opération.</li> <li>▪ Justification pertinente des choix.</li> </ul>
<b>2.3 Déterminer la séquence des opérations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Description précise de la séquence des opérations.</li> <li>▪ Séquence proposée optimale.</li> </ul>
<b>2.4 Évaluer la compatibilité réciproque des intrants et de l'équipement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Vérification correcte de la compatibilité des matières premières, des consommables et de l'équipement sélectionnés.</li> <li>▪ Association judicieuse des intrants et des équipements en fonction du niveau de qualité attendu.</li> </ul>
<b>2.5 Proposer des variantes d'optimisation à un projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Variantes d'optimisation proposées, réalistes et économiques.</li> <li>▪ Démonstration judicieuse du bien-fondé des variantes.</li> <li>▪ Concertation adéquate avec le personnel de vente.</li> <li>▪ Conseils pertinents offerts à la clientèle et au personnel de vente.</li> <li>▪ Choix judicieux du moyen de transmission de l'information.</li> <li>▪ Clarté des informations et des explications fournies.</li> <li>▪ Utilisation appropriée de techniques de négociation et d'argumentation.</li> </ul>
<b>2.6 Valider les spécifications techniques d'un projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Concertation adéquate avec le personnel de production.</li> <li>▪ Justification pertinente des informations et des choix présentés.</li> <li>▪ Choix judicieux du moyen de transmission de l'information.</li> <li>▪ Clarté des informations et des conseils techniques.</li> <li>▪ Justesse des conseils techniques prodigués.</li> <li>▪ Vérification adéquate des choix techniques et de l'échéancier.</li> </ul>



<b>MÉTIER : Estimateur ou estimatrice en communication graphique</b>		<b>Code CNP : 6411</b>
<b>Compétence 3 – Produire un devis estimatif et une soumission</b>		
<p><b>Contexte de réalisation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ À partir : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ D'une demande de soumission décrivant les caractéristiques du projet et comprenant le matériel à reproduire.</li> <li>○ De consignes verbales ou écrites.</li> <li>○ D'un devis estimatif et d'un dossier de production antérieur.</li> </ul> </li> <li>▪ À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ D'un matériel de bricolage diversifié.</li> <li>○ D'un logiciel ou d'un outil d'estimation.</li> <li>○ De logiciels courants de bureautique.</li> <li>○ De systèmes de transmission et d'archivage de fichiers.</li> </ul> </li> <li>▪ Selon : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les listes de prix et autres paramètres d'estimation de l'établissement.</li> <li>○ Les offres et contrats de service des sous-traitants et des fournisseurs.</li> <li>○ Le contexte d'affaires de la demande.</li> <li>○ Le volume de travail de l'établissement au moment de la période prévue de production.</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Critères généraux de performance</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Questionnement pertinent adressé aux personnes concernées.</li> <li>▪ Respect : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Des objectifs de productivité et de rentabilité de l'établissement.</li> <li>○ Des politiques, des procédures et des normes de l'établissement.</li> </ul> </li> </ul>		
<b>Éléments de compétence</b>	<b>Critères particuliers de performance</b>	
<b>3.1 Élaborer un schéma d'imposition</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Adéquation de l'imposition par rapport : <ul style="list-style-type: none"> <li>– Au produit à réaliser;</li> <li>– Aux exigences et aux contraintes de chacune des étapes de la chaîne graphique;</li> <li>– Aux possibilités des équipements;</li> <li>– Aux économies à réaliser.</li> </ul> </li> </ul>	

<b>3.2 Rédiger des appels d'offres pour les fournisseurs et les sous-traitants</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Détermination précise des paramètres du produit ou du service recherché.</li> <li>▪ Formulation claire et précise de la demande.</li> <li>▪ Justesse des exigences de l'appel d'offres.</li> <li>▪ Choix judicieux des firmes invitées à soumissionner.</li> <li>▪ Respect des politiques d'achat de l'entreprise.</li> </ul>
<b>3.3 Sélectionner des fournisseurs et des sous-traitants</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Analyse rigoureuse des soumissions.</li> <li>▪ Évaluation juste de la conformité des soumissions.</li> <li>▪ Appréciation juste du prix compte tenu de la valeur marchande.</li> <li>▪ Utilisation appropriée de techniques de négociation.</li> <li>▪ Choix judicieux des soumissions selon les critères prescrits.</li> </ul>
<b>3.4 Préparer un devis estimatif</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Justesse des paramètres utilisés dans les outils d'estimation.</li> <li>▪ Calculs appropriés des aspects non standards et des options du projet.</li> <li>▪ Vérification adéquate des calculs et autres résultats associés au devis.</li> <li>▪ Justification pertinente des informations présentées dans le devis estimatif.</li> <li>▪ Information du devis présentée de façon claire, juste et complète</li> </ul>
<b>3.5 Valider le prix d'un devis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Paramètres du contexte d'affaires correctement pris en compte.</li> <li>▪ Comparaison judicieuse d'une offre avec des projets antérieurs similaires.</li> <li>▪ Appréciation correcte du prix calculé en fonction des paramètres.</li> <li>▪ Justification adéquate de conserver ou de modifier le prix.</li> </ul>
<b>3.6 Préparer une soumission</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rédaction claire et complète de la soumission.</li> <li>▪ Concertation adéquate avec les autres membres du personnel.</li> <li>▪ Justification pertinente des informations présentées dans la soumission.</li> <li>▪ Choix judicieux du moyen de transmission de la soumission.</li> </ul>

**MÉTIER : Estimateur ou estimatrice en communication graphique**

**Code CNP : 6411**

**Compétence 4 – Améliorer les pratiques d'estimation de l'établissement**

**Contexte de réalisation**

- À partir :
  - De consignes verbales ou écrites.
  - De devis estimatifs et de soumissions antérieures.
  - De calculs et d'analyses de coûts de revient.
- À l'aide :
  - D'un logiciel ou d'un outil d'estimation.
  - De logiciels courants de bureautique.
  - De la documentation pertinente.
- Selon :
  - L'information sur les procédés de la chaîne graphique, les matières premières et les équipements.
  - Les rapports de rendement sur les travaux réalisés, ainsi que les résultats d'affaires de l'établissement.
  - Les renseignements et les rapports sur la concurrence.
  - Les évaluations des fournisseurs et des sous-traitants.
  - Les listes de prix et autres paramètres d'estimation de l'établissement.
  - Les standards de production et les objectifs de productivité de l'établissement.

**Critères généraux de performance**

- Coopération et concertation adéquates avec les autres membres du personnel.
- Questionnement pertinent adressé aux personnes concernées.
- Respect des politiques, des procédures et des normes de l'établissement.

Éléments de compétence	Critères particuliers de performance
<b>4.1 Mettre à jour son expertise de la chaîne graphique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Consultation de sources variées et fiables.</li> <li>▪ Vigie régulière des nouveautés en ce qui concerne la chaîne graphique.</li> <li>▪ Questionnement judicieux des fournisseurs et des sous-traitants sur leurs produits et services.</li> <li>▪ Échange constant d'information avec ses collègues de travail.</li> <li>▪ Utilisation appropriée des nouveautés techniques et des matériaux émergents.</li> </ul>
<b>4.2 Interpréter les coûts de revient de travaux produits</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Interprétation judicieuse des écarts entre les coûts estimés et les coûts réels.</li> <li>▪ Justesse des changements proposés aux listes de prix et autres paramètres d'estimation.</li> <li>▪ Justification adéquate de conserver ou de modifier les standards d'estimation.</li> </ul>
<b>4.3 Valider la qualité et la fiabilité des sous-traitants et des fournisseurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Appréciation juste des livrables des sous-traitants en fonction : <ul style="list-style-type: none"> <li>– Des exigences des cahiers des charges;</li> <li>– De la qualité des produits livrés;</li> <li>– De la satisfaction de la clientèle.</li> </ul> </li> <li>▪ Évaluation correcte des fournisseurs.</li> </ul>
<b>4.4 Recommander des améliorations à apporter aux soumissions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Analyse rigoureuse des écarts entre les devis estimatifs et les résultats obtenus.</li> <li>▪ Appréciation juste des estimations au regard de la qualité des produits livrés.</li> <li>▪ Appréciation correcte des pratiques d'estimation de l'entreprise au regard de celles de la concurrence.</li> <li>▪ Interprétation adéquate des causes d'acceptation et de refus des soumissions.</li> <li>▪ Suggestion d'améliorations réalistes et fonctionnelles.</li> </ul>